

OBJECTIFS DE LA FORMATION	PROGRAMME PEDAGOGIQUE
- Acquérir les connaissances nécessaires pour travailler en sécurité en environnement électrique BT. - Identifier les risques électriques et appliquer les mesures de prévention adaptées. - Réaliser des opérations d'ordre électrique ou non électrique selon le niveau d'habilitation visé. - Savoir appliquer les procédures, documents et équipements exigés par la réglementation. - Préparer les stagiaires à l'évaluation en vue de la délivrance d'un titre d'habilitation par l'employeur.	Le risque électrique (théorie) - Nature du courant électrique et effets physiologiques. - Modes d'électrisation et d'électrocution. - Arc électrique : causes, conséquences, prévention. - Statistiques d'accidents et retours d'expérience. Cadre réglementaire et normatif - Responsabilités employeur / salarié. - Principes de la prévention (Code du travail). - Rôle et portée de l'habilitation électrique. - Organisation des opérations selon la NF C 18-510 : - Zones d'environnement - Distances de sécurité - Documents (AT, BT, BS, etc.) Les équipements de protection - EPI : gants isolants, écran facial, vêtements adaptés. - EPC : barrières, obturateurs, condamnation, signalisation. - Vérificateurs d'absence de tension (VAT). - Outillage isolé et contrôles périodiques. Les opérations en BT selon le niveau d'habilitation Pour B1 / B1V (exécutant) - Reconnaître les zones et limites d'intervention. - Respecter les instructions du chargé de travaux. - Comportements sécuritaires en environnement électrique. - Travaux hors tension sous surveillance. - Travaux au voisinage en BT. Pour B2 / B2V (chargé de travaux) - Analyse de risque et préparation du chantier. - Rédaction et transmission des documents (AT, BT). - Mise en place des mesures de sécurité collectives. - Surveillance et coordination des équipes. - Levée de chantier et restitution des installations. Pour BR (interventions BT) - Dépannage, remplacement, raccordement en BT. - Procédure d'intervention élémentaire. - Vérification d'absence de tension. - Mise hors service locale. - Remise en service sécurisée. Pour BC (chargé de consignation) - Procédure complète de consignation BT - Traçabilité et documents associés. - Coordination avec le chargé de travaux.
MOYENS PEDAGOGIQUES	
Apports théoriques, échanges, partage d'expérience, démonstration par le formateur, exercices d'apprentissage, mises en situation. Formateur qualifié, expérimenté en prévention du risque électrique et habilité pour la formation selon NF C 18-510.	
MODALITE D'EVALUATION	
Évaluation théorique : QCM ou questionnaire structuré. Évaluation pratique : mise en situation réelle ou simulée. Avis du formateur transmis à l'employeur pour décision d'habilitation.	
DUREE DE VALIDITE	
Habilitation à renouveler tous les 3 ans.	

Durée	Nombre de stagiaires	Tarif
3 jours (21 heures)	4 à 10 stagiaires	Nous consulter
Publics concernés et prérequis	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	
Personnel réalisant des opérations d'ordre électrique ou non électrique en BT Savoir lire et comprendre des instructions de sécurité. Connaissances techniques de base en électricité (selon niveau visé).	Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.	
Taux de satisfaction Stagiaire	Taux de réussite	Modalité et délai d'accès
99,38 %	100 %	Signature d'une convention minimum deux semaines avant le début de la formation
		Contact
		06 49 85 41 28 contact@i2s-prevention.fr